

*Investissement Canada—Loi*

Dans l'intervalle, le ministre des Travaux publics (M. La Salle) a trouvé aussi gênant de voir une poignée de manifestants chercher à faire connaître leur point de vue sur la colline du Parlement. Tout cela de la part d'un gouvernement qui prêchait l'ouverture et l'accessibilité quand ses députés ont fait campagne pendant les élections l'été dernier. C'est un tout autre son de cloche qu'on entend aujourd'hui. Les conservateurs seront aussi secrets et aussi restrictifs que leurs prédécesseurs libéraux. Ils limiteront les débats, nieront aux citoyens le droit de venir ici protester et ils tâcheront de faire les choses en douce pour éviter de communiquer des renseignements concernant cette mesure. J'écouterai le ministre s'il veut s'expliquer.

Nous nous sommes efforcés de rendre le processus décisionnel plus ouvert et d'exiger qu'on rende des comptes. En l'occurrence, nous voulions nous assurer que le ministre de l'Expansion industrielle régionale ne passe pas outre à la société Investissement Canada sans au moins avoir l'aval du cabinet. La motion n° 19 prévoit au moins que cette société examinera les investissements étrangers et qu'elle renseignera les autres ministères et organismes fédéraux sur les moyens à prendre pour relancer les investissements canadiens au Canada. Comment peut-on être contre une telle disposition? Le ministre est-il en train de nous dire, puisqu'il est contre ces amendements, semble-t-il, qu'il s'oppose à toute mesure visant à encourager les investissements canadiens? Est-ce là la position qu'il défend? On le dirait parfois.

En arrivant au pouvoir, le gouvernement avait un objectif bien clair dans le domaine économique. Il a dit qu'il ouvrirait nos portes aux entreprises du monde entier et qu'il relancerait bon gré mal gré notre économie. Il fera fi de la compétence et de l'initiative des Canadiens. Par contre, il fera tout pour plaire aux investisseurs étrangers. Le ministre devrait savoir que déjà trop de sociétés et d'investisseurs étrangers ont profité de notre politique de porte ouverte.

Je pense à la façon dont le gouvernement du Manitoba et les Manitobains ont été traités par les instigateurs du projet Churchill Forest Industries, il y a une douzaine ou une quinzaine d'années. Ces promoteurs sont venus, ont profité de notre argent, tiré un maximum de bénéfices pour eux et ils sont partis sans rien nous laisser en échange. Ce genre de chose s'est répété à maintes reprises. Je pense à la façon dont les droits des travailleurs de Nouvelle-Écosse ont été piétinés à cause des pressions exercées par la société Michelin, laquelle a obligé le gouvernement de Nouvelle-Écosse à adopter l'une des lois anti-syndicales les plus répressives jamais vues dans notre pays, visant à interdire aux travailleurs des usines Michelin de se syndiquer. Ces choses se sont déjà produites à maintes reprises.

Le ministre prétendra que l'investissement étranger a procuré des avantages au Canada. C'est sans doute vrai également. Mais tous les

pays admettent que le gouvernement doit exercer des pressions pour veiller à ce que le capital étranger soit investi de

façon responsable et dans l'intérêt du pays concerné. Je crois que ce pays n'est pas vraiment différent des autres.

• (1530)

Nous avons toujours constaté que les initiatives, les inventions et les sociétés canadiennes ne pouvaient pas développer des produits, faire de la recherche et du développement et trouver de nouveaux débouchés aux États-Unis comme elles le voulaient parce que ces sociétés ou organismes étaient sous la coupe de multinationales américaines. Mes amis, c'est le genre de situation qui me porte à avoir de fortes appréhensions en voyant le gouvernement faire de fortes concessions aux multinationales américaines dans le projet de loi sur Investissement Canada. C'est pourquoi nous, les néo-démocrates, nous croyons qu'il faut renforcer les pouvoirs d'Investissement Canada et que dans le projet de loi, il faut insister au moins autant sur la promotion des investissements au Canada, par des Canadiens, que sur la surveillance des investissements faits par des non Canadiens. C'est la raison pour laquelle ces différents amendements ont été présentés et c'est pourquoi cette question doit être débattue plus à fond d'après moi.

Je m'oppose catégoriquement à la décision du ministre qui s'est tout bonnement lassé d'écouter. Le ministre ou son secrétaire parlementaire ont peut-être passé 80 heures au comité à écouter les gens parler de ces questions, mais comme il le sait grâce à l'expérience qu'il a au sein du cabinet et à celle qu'il a eue au sein de l'opposition, il faut parfois longtemps pour que les Canadiens commencent à entendre les arguments avancés à la Chambre des communes. C'est pourquoi il importe que ce débat se poursuive. J'exhorte le ministre et le gouvernement à revenir sur leur décision malencontreuse d'étouffer le débat sur ce projet de loi important.

[Français]

**L'hon. André Ouellet (Papineau):** Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir à ce moment-ci dans le débat pour non seulement parler de la motion qui est à l'étude, mais me référer aussi à l'intervention que vient de faire le ministre qui à tout état de cause vient d'imposer la clôture en cette Chambre sur ce projet de loi.

L'action du gouvernement ne me surprend pas, monsieur le Président, puisque c'est en fait la deuxième fois que le gouvernement progressiste conservateur impose la clôture sur ce projet de loi. Il l'a fait par l'entremise du secrétaire parlementaire du ministre lors de l'étude du projet de loi en deuxième lecture, et il vient de le faire à nouveau, cette fois par l'entremise du ministre lui-même, à l'occasion de l'étude de ce projet de loi à l'étape du rapport.

Les Canadiens seront certainement surpris de constater l'impatience, la façon cavalière de ce gouvernement qui, pourtant a un mandat écrasant, a une majorité écrasante dans cette Chambre et qui ne devrait pas être obligé de recourir à cette tactique d'imposer le bâillon aux quelques députés libéraux et conservateurs qui ont été élus.